

Ici, on peut, je crois, admettre la persistance du *c* sous la forme de *y*, comme on le retrouve dans *i* de *pleier* (*plicare*), et dans *i* de *preier* (*precare*), du cantilène de sainte Eulalie (Joret), et dans *y* de *ployer* (*plicare*). Cette formation est tout à fait analogue à notre formation lyonnaise.

*
* *

Remarquez que ce n'est pas le simple hiatus de la finale qui a engendré notre terminaison *yi*. La preuve en est dans la liste des verbes suivants, tous terminés en hiatus dans le latin, et qui ont fait chez nous non pas *yi*, mais *iô* ou *ia* suivant les endroits :

Se mariô, se marier (*maritare*, puis *mari'are*);
 Criô, crier (*quiritare*, puis *quiri'are*);
 Obliô, oublier (*oblitare*, puis *obli'are*);
 Dessiô, ôter la soif (répondrait à un barbarisme *dissetare*, composé avec *dis* et *sitim*, devenu *disse'are*);
 Se métiô, méfier (*mis-fidare*, puis *mis-f'are*);
 Detriô, sevrer (*dis-tritare*, puis *dis-tri'are*);

Je crois que de ces exemples on peut tirer cette deuxième règle :
 2° Lorsque la finale latine *are* est précédé de la dentale *d* ou *t*, précédé eelle-même de *i*, le type latin donne *ia*, *iô* en lyonnais¹.

3° Il en est de même des verbes terminés par l'hiatus latin *eare*, *iare*, pourvu que celui-ci ne soit précédé ni d'une gutturale ni d'une liquide mouillée (Il mouillées ou *n* prononcée *gn*), ni d'une sifflante :

Conviô, accompagner quelqu'un (*cum-viare*);
 Pariô, parier (*pariare*).

4° Si, par la chute de la dentale entre deux voyelles, l'hiatus latin, au lieu d'être *eare* ou *iare* est *uare* ou *oare*, il est conservé en lyonnais sous les formes *uô*, *ouô*. Les exemples sont rares. Il ne m'en vient que deux à l'esprit :

¹ A l'appui des différences de formation entre les finales *yi* et *iô*, je rappellerai qu'au douzième siècle, les verbes français qui répondent à notre formation en *yi*, étaient monosyllabiques, et ne pouvaient rimer avec les verbes qui répondent à notre formation en *iô*, et dont la finale était dissyllabique. Ainsi *mari-er*, *oubli-er* ne pouvaient rimer avec *pre-ier* (*prier*) *ne-ier* (*nier*), pas plus qu'en patois aujourd'hui *mariô*, *obliô* ne pourraient rimer avec *prayi* et *neyi* (si toutefois en patois populaire, nous avions l'équivalent du mot *nier*, qui eût été régulièrement *neyi*, *denegare*). Je dois cette remarque à un jeune philologue qui sera demain un maître, M. Langlois.